

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Énergies renouvelables

La Coalition du budget vert recommande que le gouvernement du Canada renouvelle son financement d'un milliard de dollars annuellement à Ressources naturelles Canada pour le Fonds de l'énergie propre afin de financer des projets de démonstration, la recherche, le déploiement et la transmission partout au pays d'énergies renouvelables.

Investissement requis :

Pour 2017-2018 : 1 milliard de dollars
Récurrence : 1 milliard de dollars par an pendant 4 ans

Contexte et justification

Dans le budget de 2016, le gouvernement fédéral s'est engagé à financer les projets d'infrastructures vertes dans le cadre d'un programme décennal historique d'investissement dans les infrastructures. Toutefois, des lacunes persistent en ce qui concerne les investissements dans la modernisation du réseau électrique canadien et empêchent de tirer le meilleur parti des ressources de notre pays et de réduire les émissions de carbone qui perturbent notre climat. En mobilisant du financement pour la production d'électricité propre, le raccordement des réseaux électriques provinciaux, le stockage d'énergie, l'électrification des utilisations finales et les projets d'énergies renouvelables à l'échelle communautaire, le gouvernement du Canada peut faire croître la classe moyenne, engendrer des retombées significatives pour les collectivités des Premières Nations, renforcer l'économie du pays et réaliser d'importants progrès dans l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES du Canada.

En 2010, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 12 millions de dollars sur une période de cinq ans à l'Institut de l'énergie éolienne du Canada situé à l'Île-du-Prince-Édouard pour soutenir la recherche dans l'énergie renouvelable et la création d'un petit parc d'éoliennes³³. Alors que la nécessité de trouver des solutions d'énergies renouvelables s'intensifie partout au pays compte tenu des cibles de réduction des émissions toujours plus ambitieuses préconisées dans l'Accord de Paris, ce type de firmes de recherche, indépendantes et sans but lucratif, jouent un rôle majeur pour que s'opère la transition vers les énergies propres.

Le gouvernement du Canada doit donc dès maintenant saisir l'occasion de financer partout au pays les organismes et les initiatives voués à la recherche en matière d'énergies renouvelables afin d'assurer une utilisation optimale des différentes et abondantes sources d'énergie propres du Canada. Ces investissements pourraient notamment soutenir les recherches sur l'énergie solaire en Alberta, sur le stockage de l'énergie en Saskatchewan et sur l'énergie géothermique en Colombie-Britannique, entre autres exemples.

33 THIBODEAU, Wayne (2010). « \$12-million project will study the storage of wind power ». *The Guardian*, 20 août. Sur internet (en anglais seulement) : <http://www.theguardian.pe.ca/News/Local/2010-08-20/article-1688066/12-million-project-will-study-the-storage-of-wind-power/1>

Investir dans les énergies renouvelables à l'échelle locale favoriserait non seulement la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada, cela fournirait aussi des emplois et des occasions d'investissement aux Canadiens dans les régions éloignées en plus de soutenir l'élimination de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles. Le gouvernement du Canada peut soutenir les projets d'énergies renouvelables d'envergure communautaire en élargissant l'accès aux subventions fédérales pour les projets de démonstration. Des investissements précédemment consentis par le gouvernement fédéral dans ce domaine ont eu des effets grandement favorables pour des communautés telles que la Première Nation de Cowessess, en Saskatchewan, où près de la moitié d'un projet communautaire de production et de stockage d'énergie éolienne de 5,5 millions de dollars a été financé par le Fonds pour l'énergie propre de Ressources naturelles Canada³⁴.

Dans les cas où les fonds peuvent être octroyés à des communautés hors réseau, les énergies renouvelables peuvent contribuer à réduire les émissions de GES en diminuant de façon significative le besoin de brûler du diesel pour produire de l'électricité. Dans les cas où des projets locaux permettent d'alimenter le réseau électrique avec de l'énergie propre, l'approvisionnement énergétique se trouve amélioré et les collectivités concernées pourraient être admissibles à des retombées économiques provenant des tarifs de rachat garantis ou de programmes de facturation nette.

Afin de compléter les projets d'énergie renouvelable à petite échelle et tirer profit de la croissance des énergies renouvelables au Canada, le gouvernement fédéral doit également investir dans l'amélioration du raccordement des réseaux provinciaux d'électricité³⁵. Le manque actuel d'infrastructures permettant de transmettre l'énergie excédentaire aux marchés extérieurs de la province qui la produit constitue l'un des défis majeurs qui se posent pour fournir aux Canadiens de l'énergie à faible coût et à faibles émissions de carbone. Par exemple, permettre l'utilisation des ressources énergétiques de la Colombie-Britannique et du Manitoba exploitées de façon responsable pour soutenir la transition vers l'abandon de l'énergie

34 RESSOURCES NATURELLES CANADA. <http://www.rncan.gc.ca/energie/financement/programmes-financement-actuels/fep/4984>

35 PROJET TROTTIER POUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE (2016). Sur internet (en anglais seulement) : <http://www.davidsuzuki.org/publications/downloads/2016/Trottier-Energy-Futures-Project-March31.pdf>

provenant des centrales au charbon en Alberta et en Saskatchewan permettrait d'accélérer la réduction des émissions de GES totales du Canada, d'améliorer la productivité économique des provinces exportatrices d'hydroélectricité en plus de procurer des bienfaits importants en matière de santé aux provinces qui l'importent. Construire et entretenir les infrastructures

nécessaires pour permettre cet échange d'électricité créerait de l'emploi, élargirait l'accès des services publics aux marchés et améliorerait la sécurité et la durabilité de l'approvisionnement énergétique du Canada.

Efficacité énergétique

Afin de soutenir l'efficacité énergétique, la Coalition du budget vert recommande que le gouvernement du Canada accorde 400 millions de dollars par an pour les cinq prochaines années afin de remettre sur pied un programme de rénovation domiciliaire semblable au programme écoÉNERGIE Rénovation, en commençant par les habitations du Nord et les ménages à faible revenu.

Investissement requis :

Pour 2017-2018 : 400 millions de dollars

Récurrence : 400 millions de dollars par an pendant cinq ans

Contexte et justification

Les bâtiments comptent pour 12 % des émissions totales de GES au Canada³⁶, principalement en raison du recours au gaz naturel pour le chauffage et la climatisation, et à cause de l'utilisation de matériaux d'isolation inefficaces et désuets.

En avril 2007, le gouvernement du Canada a mis sur pied le programme écoÉNERGIE Rénovation, qui accordait aux propriétaires de maisons et de bâtisses commerciales des subventions pouvant atteindre 5 000 \$ pour effectuer des rénovations visant à améliorer l'efficacité énergétique. Le programme a pris fin en 2012, bien avant que les 400 millions de dollars prévus dans le budget n'eussent été versés³⁷. Remettre sur pied un programme similaire créerait des emplois, réduirait les émissions de GES et remettrait de l'argent dans les poches des Canadiens, tant au moment des rénovations sous forme de remboursement, qu'à long terme grâce à une diminution de leur consommation d'énergie.

Renseignements

Steve Kux

Analyste, changements climatiques et politiques énergétiques

Fondation David Suzuki

skux@davidsuzuki.org

³⁶ ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA. <https://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=F60DB708-1>

³⁷ TAPPER, Josh (2012). « Federal government pulls plug on ecoEnergy Retrofit program ». *Toronto Star*, 30 janvier. Sur internet (en anglais seulement) : https://www.thestar.com/news/canada/2012/01/30/federal_government_pulls_plug_on_ecoenergy_retrofit_program.html